



Mouans-Sartoux, le 25 avril 2017

Monsieur Pierre ASCHIERI

Mairie de Mouans-Sartoux
Place du Général De Gaulle
B.P N°25

06371 Mouans-Sartoux cedex

N/Réf. : **CCh/MS-250417.LET046**

Objet : Expérimentation de modifications de circulation à Mouans-Sartoux

Monsieur le Maire,

Vous avez convié les habitants du secteur de la rue de la Magnanerie, du chemin des Plantiers et de l'avenue Evelyne Bertrand, afin de recueillir leur sentiment concernant les modifications de circulation expérimentées dans leur quartier depuis plusieurs mois.

Hier soir, les riverains largement mobilisés pour contester ces changements vous ont fait part d'un verdict sans appel : pour eux, la phase de test est tout sauf concluante.

Pour ce qui me concerne, je n'avais pas manqué – aussitôt avoir eu connaissance de ce projet – d'émettre des réserves quant à la dangerosité de ces mesures, due à l'étroitesse de la voirie et aux trottoirs inadaptés.

La situation de leur quartier, enclavé dans un flux de véhicules forcément disproportionné, est devenue insupportable. Sans surprise, deux problèmes ont émergé des discussions :

- Tout d'abord une augmentation sans précédent des nuisances environnementales : rejets de CO₂, pollution sonore & visuelle, etc.
- Ensuite, la succession de difficultés en matière de sécurisation des cheminements piétons (poussettes, enfants en bas âge, personnes à mobilité réduite...)

Même si la situation du centre-ville congestionné aux heures de pointe est une réalité, et de nouvelles dispositions indispensables, **elles ne doivent pas être prises au détriment de la qualité de vie de tout un quartier.**

C'est pourquoi, **j'attends de votre part que vous renonciez sans période d'observation supplémentaire aux modifications de circulations impactant ce secteur.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente, soyez assuré, Monsieur le Maire, de l'expression de mes respectueuses salutations.

Christophe CHALIER

